



Préfecture du Gros-de-Vaud  
Pl. Emile Gardaz 8  
Case postale 251  
1040 Echallens

tél. 021 557 1845  
fax 021 557 1854

Aux Municipalités des communes  
du district du Gros-de-Vaud

Echallens, le 22 juillet 2014



### Contrôle des champignons

Madame, Monsieur le Syndic,  
Mesdames, Messieurs les Municipaux,

Comme l'année dernière un contrôle des champignons est organisé pour tout le district.

Mme Bocherens et M. Froidevaux sont d'accord de recevoir les cueilleurs de champignons du district du Gros-de-Vaud, selon le tableau ci-après.

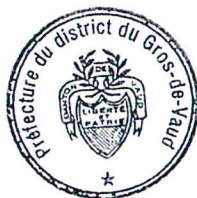
|                               |                    |
|-------------------------------|--------------------|
| <b>Josiane BOCHERENS</b>      | Tél. 021 861 25 00 |
| <b>Jean-Michel FROIDEVAUX</b> | Tél. 021 691 35 40 |

| Période de contrôle | Horaire                            | Adresse du lieu de contrôle                                      | Contrôle utilisateur |
|---------------------|------------------------------------|--|----------------------|
| 16.08 au 08.11      | Samedi :<br>15:00 - 16:00          | Poste de police<br>Place de l'Hôtel-de-Ville 3<br>1040 Echallens | Gratuit              |
| 16.08 au 08.11      | Lundi et samedi :<br>17:00 - 18:00 | Collège des Chavannes<br>1304 Cossonay                           | Gratuit              |
| 09.11 au 15.08      | Sur rendez-vous                    |  |                      |

Une participation financière sera à la charge des communes, prélevée sur le fonds des communes.

Vous pouvez aussi consulter le site <http://www.vapko.ch/fr/> où vous trouverez de nombreux renseignements relatifs aux champignons.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs les Municipaux, nos salutations distinguées.



Le Préfet :

*P.O. Pascal Dessauges*  
Pascal Dessauges